

Projet de réfection de la piscine municipale

Port-Cartier dévoile son projet de 24 M\$ en appui à sa demande de financement

Port-Cartier, le 21 mai 2026 – La Ville de Port-Cartier présente aujourd’hui les grandes lignes du projet de rénovation et d’agrandissement de sa piscine municipale, une initiative évaluée à 24 millions de dollars qui vise à transformer l’installation actuelle en un complexe aquatique moderne, sécuritaire et mieux adapté aux besoins actuels et futurs de la population.

Ce second communiqué fait suite à l’[annonce récente](#) de l’intention de la Ville de déposer une demande de financement dans le cadre du Programme d’aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA).

Une transformation majeure de l’infrastructure

Le projet retenu prévoit une rénovation majeure de l’infrastructure existante, combinée à un agrandissement du complexe par l’ajout d’un bassin récréatif polyvalent. Cette approche permettra de moderniser l’ensemble des installations, incluant le bassin sportif, les vestiaires et les systèmes mécaniques, tout en intégrant des aménagements conformes aux normes actuelles et aux principes d’accessibilité universelle.

Le bassin sportif sera également mis à niveau selon les standards actuels de compétition, tandis que le nouveau bassin récréatif permettra d’offrir une programmation plus flexible et diversifiée. Grâce à ce second bassin, plusieurs activités pourront se dérouler simultanément dans des environnements adaptés aux différents usages et températures d’eau requises, qu’il s’agisse de cours de natation, de bains libres, d’activités thérapeutiques, d’aquaforme, d’entraînements sportifs ou encore de certaines disciplines comme le triathlon.

Le projet prévoit également la modernisation des systèmes de traitement de l’eau, de ventilation, de déshumidification et d’éclairage, ainsi que la mise à niveau complète des vestiaires et des accès universels.

« Ce projet, c’est bien plus qu’une rénovation. C’est une occasion de repenser notre offre aquatique pour les prochaines générations, en offrant à notre population des installations modernes, sécuritaires et accessibles, à la hauteur de ses besoins », souligne la mairesse de Port-Cartier, Danielle Beaupré.

Un projet structurant pour la communauté

Le scénario retenu découle d'une analyse rigoureuse de différentes options envisagées par la Ville. La rénovation avec agrandissement s'est imposée comme la solution la plus équilibrée, puisqu'elle permet de corriger les enjeux actuels liés à la vétusté, tout en évitant les fermetures répétées et les coûts imprévisibles associés à une approche basée sur des réparations successives.

Rappelons que la piscine municipale actuelle, construite en 1978, accueille plus de 21 500 visites annuellement et constitue la seule installation aquatique publique desservant Port-Cartier, Rivière-Pentecôte et Pointe-aux-Anglais.

« L'ajout d'un second bassin nous permettra concrètement d'augmenter les plages horaires disponibles, d'offrir davantage d'activités simultanées et de répondre à des besoins qui ne peuvent actuellement pas être comblés avec une seule installation. Ce projet nous permettra aussi de réduire les interruptions de service liées à la vétusté actuelle des équipements », ajoute le directeur général de la Ville de Port-Cartier, Nicolas Mayrand.

Le projet permettra notamment de bonifier l'offre destinée aux écoles, aux clubs sportifs, aux organismes communautaires et aux différentes clientèles ayant recours aux activités aquatiques pour des besoins de santé, de réadaptation ou de mieux-être.

Afin de permettre à la population de se projeter dans ce futur complexe aquatique, la Ville rend publique une [vidéo promotionnelle](#) illustrant la vision du projet et les aménagements envisagés.

Le projet de réfection de la piscine municipale en bref :

- Projet de rénovation majeure et d'agrandissement du complexe aquatique, avec l'ajout d'un deuxième bassin récréatif polyvalent;
- Mise à niveau du bassin sportif selon les standards actuels de compétition;
- Modernisation complète des installations (bassin, vestiaires, systèmes mécaniques et électriques);
- Intégration de l'accessibilité universelle;
- Programmation aquatique bonifiée et plus flexible;
- Investissement total estimé à 24 M\$;
- Projet conditionnel à l'obtention d'un financement dans le cadre du PAFIRSPA.

- 30 -

Source : Élodie Parent, conseillère aux communications et tourisme
Ville de Port-Cartier
418-766-3855
elodieparent@villeport-cartier.com

